



Paris, le 18 Septembre 2014,

L'ARRETE SUR L'EVOLUTION DE LA PTO AU J.O.

Suite à notre communiqué du 8 septembre sur l'application des mesures indemnitaires du protocole, nous vous informons que l'arrêté définissant l'évolution de la prime de technicité pour les Ouvriers d'Etat est paru ce jour au Journal officiel :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029463535&dateTexte=&categorieLien=id>

La parution de cet arrêté permettra que la revalorisation de 30 euros à compter du 01/01/2013 soit versée sur le salaire d'octobre (avec le rappel) et celle de 30 euros à compter du 01/07/2014 soit versée sur le salaire de novembre (avec le rappel).

FO remercie les services du Secrétariat Général de la DAGC qui ont beaucoup œuvré ces derniers mois pour que les mesures indemnitaires du protocole soient appliquées.

Par contre, nous sommes toujours en attente de :

- D'une décision sur les embauches d'Ouvriers en 2014. FO a écrit au Secrétaire Général de la DGAC et a demandé une entrevue au Ministère de la Fonction Publique.
- D'informations sur le centre de gestion unique qui devait être mis en œuvre au deuxième trimestre 2014. A plusieurs reprises, nous sommes intervenus pour dénoncer le retard pris et qui risque d'avoir des conséquences sur la gestion des ouvriers en 2015.
- De propositions précises de l'administration sur la mesure compensatoire sur le nombre d'avancements. FO a proposé à l'administration un projet pour mettre en œuvre cette mesure.
- D'avancées du GT Logistique pour évoquer l'avenir de la logistique à la DGAC. FO fera également des propositions afin de permettre de débloquer la carrière des agents bloqués à la HCA.
- La création de l'INCO qui remplacera la CPO et qui sera la nouvelle instance de concertation des Ouvriers d'Etat. Une mise à jour de la circulaire Chef d'équipe et une note sur la mobilité des Ouvriers est en attente de validation.

Retrouvez l'actualité des Ouvriers d'Etat sur notre site :

<http://www.fodgac.fr/fr/snpacm/ouvriers-etat/>

